

**EXTRAITS DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE
SAINT-BERNARD
du 13 SEPTEMBRE 2011 à 19h30**

Etaient présents : B. BALAY, MMES J GUERRIER, E. VAGINET, MM J. BARTHOMEUF, P. BIDON, F. BLOCH, M. BONGIRAUD, J-P GRANGE, M. MOREL, M. PATAY (à partir de 20h15), A. REBAUD, G. THOME.

Absents excusés : C. AGUETTANT (pouvoir donné à B. BALAY), R. TRONCY (pouvoir donné à J-P GRANGE), M. PATAY (pouvoir donné à G. THOME)

Secrétaire de séance : A. REBAUD

Convocation faite le : 6 SEPTEMBRE 2011

publiée le : 6 SEPTEMBRE 2011

Le compte-rendu du conseil municipal du 19 juillet 2011 ne faisant l'objet d'aucune remarque est adopté à l'unanimité.

I – DECLARATION PREALABLE DU MAIRE

Le Maire indique que chaque conseiller municipal a reçu un courrier de M. Gérard LEFEBVRE sollicitant un rendez-vous individuel.

Le conseil municipal décide à l'unanimité qu'une réponse commune sera présentée et votée au prochain conseil municipal.

II – PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Le Maire présente le Programme Local de l'Habitat pour la Saône Vallée qui a été arrêté par le Conseil Communautaire du 25 juillet 2011.

Ce programme élaboré en concertation avec les communes et les acteurs de l'habitat et du logement, comprend 12 actions. Ces actions correspondent à des engagements sur des objectifs de production de logements dans les communes, et des engagements financiers de la CCSV.

Chaque conseil municipal doit donner un avis officiel sur ce projet, et ce avant le 2 novembre 2011. Le Maire indique qu'une délibération sera proposée au vote lors du prochain conseil municipal.

III – URBANISME

M. MOREL présente une déclaration d'intention d'aliéner concernant une maison d'habitation et son terrain sis 897 Avenue des Helvètes. La commune décide de ne pas faire usage de son droit de préemption.

IV - DECISION MODIFICATIVE N°3

I – En raison des travaux de voirie annuels dits « Points à Temps »,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité de transférer la somme de **1 300,00 euros** du compte 020 « dépenses imprévues » au compte 2315-

278 « Travaux voirie Points à Temps 2011 », et de passer les écritures comptables correspondantes.

II - En raison des travaux de peinture réalisés à l'école,
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DECIDE à l'unanimité de transférer la somme de **3 500,00 euros** du compte 020 « dépenses imprévues » au compte 2313-244 « Aménagement Ecole», et de passer les écritures comptables correspondantes.

V – CONVENTION DE GESTION AICAR

Le Maire expose au Conseil la nécessité de passer une convention avec l'association intercommunale d'animation rurale, siglée AICAR, pour définir les conditions financières des interventions prévues pour l'année scolaire à l'école de St Bernard.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité, la signature d'une convention avec l'Association Intercommunale d'Animation Rurale, siglée AICAR selon les termes du projet présenté.

VI – RAPPORT SUR QUALITE EAU

A – SYNDICAT DES EAUX D'ANSE ET REGION

J. BARTHOMEUF présente le rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable de l'année 2010, du Syndicat Intercommunal des Eaux d'Anse et Région. Ce rapport est mis à la disposition du public au secrétariat.

B – SYNDICAT MIXTE D'EAU POTABLE SAONE TURDINE

J. BARTHOMEUF présente le rapport sur le prix et la qualité du service de l'eau potable de l'année 2010, du Syndicat Mixte d'Eau Potable Saône Turdine. Ce rapport est mis à la disposition du public au secrétariat.

VII – RAPPORT SUR LA QUALITE DE L'ASSAINISSEMENT

J. BARTHOMEUF présente le rapport sur le prix et la qualité du service assainissement de l'année 2010, de la Communauté de communes Saône Vallée. Ce rapport est mis à la disposition du public au secrétariat.

VIII – RAPPORT D'ACTIVITES SIEA

J. BARTHOMEUF présente le rapport d'activités de l'année 2010 du Syndicat Intercommunal d'Energie et de e-Communication de l'Ain. Ce rapport qui retrace la modification des statuts du Syndicat, et ses activités, est mis à la disposition du public au secrétariat.

IX – TRANSFERT DE COMPETENCE AU SIEA

Par courrier en date du 31 mai 2011, Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain me demande de proposer au vote de notre assemblée, le transfert ou non, de la compétence « Eclairage Public » au Syndicat. Cette démarche est consécutive au changement profond dont fait l'objet ladite compétence, en application des nouveaux statuts du Syndicat.

Actuellement le coût de la maintenance de l'éclairage public, et la fourniture d'énergie, est d'environ 18 000 €, la cotisation qui sera versée au Syndicat est estimée à 17 490 €. Ce transfert devrait être donc neutre pour la commune. Il est précisé que la commune conservera la compétence pour les investissements.

Le transfert de la compétence « Eclairage Public » au Syndicat, fera l'objet d'un audit contradictoire, qui permettra de définir un coefficient correcteur en minoration ou en majoration en fonction des consommations réelles des communes pour l'année complète précédente. Ainsi, pour la cotisation de 2012, correspondant à la 1^{ère} année du nouveau système de cotisation, les consommations de 2010 seront prises en compte.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de transférer la compétence « Eclairage Public » au Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain.

X – RAPPORT D'ACTIVITES CCSV

Le Maire présente le rapport d'activités de la Communauté de communes Saône Vallée pour l'année 2010. Ce rapport est mis à la disposition du public au secrétariat.

XI – BAIL CHAPOTAT

VU la délibération en date du 19 juillet 2011 concernant la revalorisation du loyer de Mme CHAPOTAT pour la location d'un local commercial et d'un local à usage d'habitation, sis au 66 rue de l'ancienne mairie,
Le Maire propose aux conseillers de réviser ce loyer à l'expiration de chaque période triennale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE de réviser le loyer tous les trois ans, au 1^{er} juillet de chaque année, selon le dernier indice du 4^{ème} trimestre connu du coût de la construction.

XII – QUESTIONS DIVERSES

A – Maison de Retraite

Le 25/09/2011 la Maison de Retraite Utrillo organise une journée de solidarité au bénéfice de la Croix Rouge Française.

B – Rentrée Scolaire

118 élèves ont fait leur rentrée à l'école Spinosa pour l'année 2011-2012. Il y a 77 élèves en primaire, et 41 en maternelle.

La cantine scolaire cherche à recruter une personne en remplacement d'un départ.

C – CCAS

Le CCAS de St Bernard, qui a tenu un stand au vide-greniers du 11/09 dernier, a fait une belle recette de 300 €. Tous les généreux contributeurs sont remerciés.

D – Vœux de la municipalité

Les vœux de la municipalité auront lieu le dimanche 15 janvier 2012 à 11h au mille Club.

E – SBI Express n°15

Le prochain SBI Express paraîtra après le 17 octobre 2011. Les articles sont à envoyés avant le 10 octobre.

F – Vide-Greniers

F. BLOCH remercie au nom de l'équipe de Spinos'Animation la municipalité pour l'aide apportée pour l'organisation et la mise en place du vide-greniers qui a eu lieu le dimanche 11 septembre dernier. Les emplacements ont quasiment tous été vendus (134 exposants). Ce fut une réussite.

G – Conscrits

Les conscrits auront lieu le week-end du 2 octobre. Le dimanche 2 octobre le vin d'honneur sera offert par la municipalité à l'Espace Chabrier, qui sera suivi d'un repas au Mille Club.

H – SMICTOM

A. REBAUD, délégué du SMICTOM, présente le compte-rendu de la dernière assemblée générale qui s'est tenue le 8 septembre dernier.

Le point est fait sur :

- Les changements au niveau du SYTRAIVAL ;
- La livraison dans les écoles de composteurs ;
- Les modalités d'exonération de la TEOM ;
- La nouvelle déchetterie qui verra le jour à Toussieux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h 20.